© Drogues Info Service - 27 juillet 2025

Vos questions / nos réponses

cannabis

Par Profil supprimé Postée le 20/06/2013 16:55

> Bonjour,
> Je sais par sa sœur que mon fils de 15 ans et demi fume du cannabis. Apparemment, il fume juste de temps en temps avec ses amis, mais je suis inquiète. IL fait de temps en temps des crises d'angoisse, le lycée m'a appelé deux fois pour que je vienne le chercher. Je ne sais pas quoi faire. Déjà, je ne suis pas censée savoir qu'il fume et d'autre part, que lui dire pour qu'il arrête. J'ai peur de le braquer et en même temps je ne me vois pas ne pas réagir. Pouvez-vous me dire quelle est la bonne réaction à avoir...
> Merci.
> Papilone

Mise en ligne le 24/06/2013

Bonjour,

Vous êtes inquiète en apprenant que votre fils fume occasionnellement du cannabis tout en voyant que celui ci a de temps en temps des crises d'angoisse. Il est difficile de déterminer quel part de responsabilité a le cannabis vis à vis de ces angoisses, pouvant parfois les déclencher, les intensifier, mais aussi les appaiser dans certains cas, dans l'éventualité ou ses consommations auraient un lien avec cette drogue.

Faisant pour votre part le choix de ne pas lui annoncer que vous êtes au courant de ses consommations, peut-être pouvez vous essayer de parler avec lui de son moral, de ses angoisses, de la manière dont il se sent en ce moment. Cela peut permettre de tenter de saisir s'il rencontre de réelles difficultés. Ses consommations de cannabis ne permettent pas à elles seules de saisir s'il en consomme parce qu'il va mal en ce moment ou s'il le fait par plaisir, d'autant plus que qu'elles semblent être occasionnelles avec ses amis, d'après les éléments que vous avez.

Si ce dialogue s'avère être difficile à instaurer, si cela continue de vous inquièter, ou si vous désirez obtenir des conseils sur la conduite à tenir, sachez que vous pouvez nous contacter tous les jours de 8h à 2h au 0800.23.13.13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe).

Cordialement.